

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 10 MARS 2017



**CONCOURS INTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES  
D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Arts et techniques de la représentation  
Discipline : Arts plastiques et visuels

Profil n° 19 : Paris-Malaquais

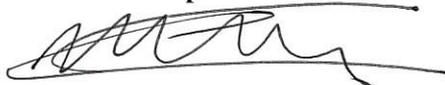
**Session 2017**

Le jury, réuni le 10 mars 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Christophe VIART, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- 1 Monsieur LECLERC Christian
- 2 Monsieur REYNES Laurent
- 3 Madame URLBERGER Andrea

**Le président du jury**

**Christophe VIART**



La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.